

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du Lundi 24 mars 2025 à 19h00

Nombre de conseillers en exercice : 33 Présents : 25 Votants : 28

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le mardi 18 mars 2025 s'est réuni le lundi 24 mars 2025 à 19 heures 00, en présentiel dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en séance publique, sous la présidence de M. Joël HOCQUELET, Maire de Marmande.

Présents : HOCQUELET Joël, Maire, CILLIERES Charles, CARUHEL Maud, SORIN Christian, VERDIER Françoise, MILHAC Michel, CHASTAING Séverine, CARDOIT Patrick, NOSMAS Karen, PASCAL Alain, Adjoints. FIGUES Fatima, BOURBON Jean-Claude, DUBRANA Didier, BORDERIE Sophie, BOULITEAU Bernard, BLANCHARD Stéphane, MARTIN Dominique, GASSER Anne-Laure, FIGUEIRA Muriel, FEYRIT Pierre, BONNET Gilbert, CALZAVARA Martine, DUBOURG Jean-Luc, FRANCIS Stéphane, PERALI Valérie, Conseillers Municipaux.

Absents ou excusés : FEYRIT Jean-Claude, LE BRIS Alain, MARCHAND Emmanuelle, ROQUES Loréline, GUILBAUD Valérie, BALLEREAU Marie-Catherine, HAY Florence, PREVOT Jérémie.

Pouvoirs : de FEYRIT Jean-Claude à CARUHEL Maud, de LE BRIS Alain à CILLIERES Charles, de PREVOT Jérémie à FRANCIS Stéphane.

D.10

**Budget annexe de la salle de spectacles Comoedia
Détermination et affectation des résultats – Exercice 2024**

Conformément aux dispositions de l'instruction comptable et budgétaire M57, il convient de procéder à l'affectation des résultats dégagés à la clôture de l'exercice 2024.

➤ Résultat de fonctionnement :

Résultat de l'exercice	-35 379,59 €
Résultats antérieurs reportés	162 827,42 €
Résultat de fonctionnement cumulé à affecter	127 447,83 €

➤ Résultat d'investissement :

Résultat de l'exercice	981,76 €
Résultats antérieurs reportés	2 134,10 €
Résultat d'investissement cumulé	3 115,86 €

➤ Restes à réaliser :

Restes à réaliser en recettes d'investissement 0,00 €
 Restes à réaliser en dépenses d'investissement 7 599,20 €
Solde des restes à réaliser d'investissement 7 599,20 €

Résultat total de la section d'investissement -4 483,34 €

Au vu de ces résultats, l'excédent de fonctionnement 2024 peut être affecté au budget primitif de la salle de spectacles Comoedia pour l'exercice 2025 comme suit :

- Compte **R001** : capacité de financement d'investissement reporté **3 115,86 €**
- Compte **R1068** : excédent de fonctionnement capitalisé **0,00 €**
- Compte **R002** : excédent de fonctionnement reporté **127 447,83 €**

**Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré :**

Décide d'affecter les résultats de l'exercice 2024 du budget annexe de la salle de spectacles Comoedia au budget primitif 2025 comme suit :

- Compte **R001** - Capacité de financement d'investissement reporté : **3 115,86 €**
- Compte **R1068** - Excédent de fonctionnement capitalisé : **0,00 €**
- Compte **R002** - Excédent de fonctionnement reporté : **127 447,83 €**

Votants : 28 - Abstention : 00 - Exprimés : 28
Contre : 00 Pour : 28 - Dossier adopté à l'unanimité

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.
 Ont signé au registre les membres présents.
 Pour extrait certifié conforme,
 Marmande le 24 mars 2025

Le secrétaire de séance
Stéphane BLANCHARD



Le Maire de Marmande
Joël HOCQUELET



Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le 18/03/2025
 et de sa transmission au contrôle de légalité le 15/04/2025.

Le Secrétaire de séance
Stéphane BLANCHARD



Le Maire de Marmande
Joël HOCQUELET

